

GARONNE, CANAL, DES LIENS A CREER...

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Malgré les grands travaux de régularisation engagés sur le lit et les berges de la Garonne au début du 19^e siècle, la navigation sur le fleuve restait chaotique, un canal latéral alimenté par les eaux du fleuve sera construit à partir de 1836 en continuité du canal de Midi déjà réalisé (jonction Méditerranée-Océan formant le canal des deux mers). En 1856, la mise en service du canal latéral reliant Toulouse à Castets en Dorthe (33) puis l'inauguration la même année de la ligne de chemin de fer Bordeaux-Toulouse, provoqua une concurrence qui entraînera très rapidement le déclin de la navigation traditionnelle sur le fleuve. Les ports garonnais seront peu à peu désertés, et les usages quotidiens avec le fleuve régresseront.

Le canal de Garonne, depuis la prise d'eau de Toulouse (en rive droite) à sa confluence dans Garonne à Castets en Dorthe (en rive gauche - 33), longe le fleuve plus ou moins près (de quelques mètres à plus de 5 kilomètres de distance dans le secteur de Montech (82)) et caractérise les paysages de toute la plaine garonnaise sur son parcours de presque 200 km. Conçu initialement comme une infrastructure économique commerciale, il est devenu aujourd'hui le support d'activités de loisirs quotidien et d'une économie touristique en progression (vélo voie verte, navigation fluviale...). A contrario, le fleuve au cœur de la large plaine garonnaise est très souvent peu visible, peu accessible et beaucoup moins fréquenté.

Malgré une histoire commune d'eau et de navigation, les sites de proximité entre le canal et les berges sont rarement mis en valeur ou relation.



Le canal et ses alignements de platanes

La question de valoriser les liens entre Garonne et canal a été abordée dans les différentes études pilotes avec comme objectifs de :

- Reconnaître le fleuve sous ses différents aspects et dans son territoire, plus vaste que le lit mineur
- Mettre en valeur les différentes relations entre la Garonne et son canal latéral :

valoriser les espaces de jonction et renforcer leurs usages, mettre en valeur et faire connaître les points de vue communs (maintenir ou créer de la co-visibilité, renforcer des plantations mettant en scène cette co-visibilité ou l'accès, aménagements et modelés de terrain, requalifier les accès et la mise en réseau entre les différentes voies par les circulations douces, développer des animations et des continuités avec les parcours existants...

- Renforcer l'attractivité touristique et résidentielle du territoire, en créant des synergies autour des activités touristiques et de loisirs

CONSTATS ET PISTES ISSUS DES ETUDES PILOTES

Canal, Garonne, des perceptions contrastées...

Pour les populations enquêtées, le canal est perçu comme un élément identitaire de la vallée, parfois mis en lien avec le fleuve ; mais souvent, les nouveaux arrivants ou populations plus jeunes ignorent que ce sont des eaux du fleuve et l'histoire de sa genèse en lien avec la navigation fluviale sur Garonne.

La distance à la Garonne peut frôler l'indifférence pour ceux qui n'ont pas d'expérience vécue autour du fleuve (population de la plaine de communes non riveraines ou étant plus proches du canal). Et ceux qui connaissent les deux voies fluviales, distinguent bien des univers différents en mettant l'accent sur des caractères opposés aménagé/sauvage tranquille/vivant.

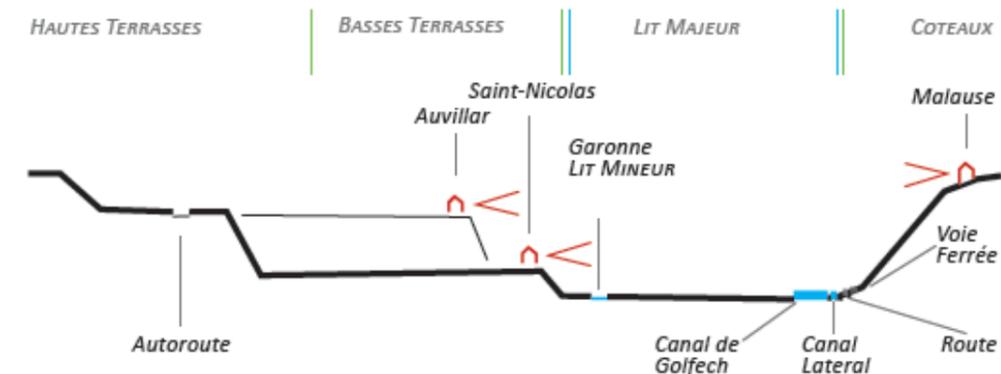
Outre les liens historiques et fonctionnels de ces deux voies d'eau, leur proximité géographique est aussi peu valorisée et mal perçue.

Tandis que le canal crée un repère évident et un évènement singulier dans la plaine cultivée par la linéarité et la régularité des talus et alignements d'arbres qui l'encadrent (position du canal souvent en remblai dans la plaine inondable, voûte des platanes), la Garonne reste peu perceptible et peu fréquentée.

Sa ripisylve souvent de faible épaisseur, les rideaux de peupliers des rives empêchent la lecture paysagère de ses courbes. Ce n'est vraiment que dans les situations de franchissement des ponts ou de surplomb depuis les villages en belvédères que l'on prend conscience de l'amplitude du fleuve.

Entre Malause et Lamagistère (82), la lecture du territoire se complexifie avec la présence entre canal latéral et Garonne du large canal bétonné de Golfech alimentant la centrale nucléaire. Avant de découvrir Garonne depuis le belvédère d'Auvillar, un groupe de pèlerins du sentier de St Jacques interrogé avait ainsi confondu le canal de Golfech franchi avec la Garonne ! 3 voies d'eaux de Garonne se juxtaposent sur env. 20 km.

« Mais sur la Garonne par contre, on ne peut pas dire grand chose parce qu'on vient juste de la découvrir, on l'a très peu vue en fait. Elle me semble très canalisée en tout cas... juste à cet endroit là... »



Garonne agenaise (82) : coupe de principe de la vallée, juxtaposition de voies parallèles d'eaux de Garonne : canal latéral, de Golfech, Garonne

Les populations enquêtées (cf. verbatim ci-dessous) soulignent la mise en valeur réussie du canal avec ses voies vertes, une attirance forte et un tourisme essentiellement tourné vers le canal (33, 82). Les atouts patrimoniaux et paysagers de la plaine et de Garonne semblent être découverts par hasard et ne sont pas suffisamment mis en valeur.

Tout comme le fleuve s'est coupé de la vie locale, il semble rester à l'écart de l'offre touristique ou de l'attrait résidentiel au profit d'autres éléments du cadre de vie plus investis par les collectivités, à l'instar du canal. Le fort repli des usages autour du canal latéral aux dépens de la Garonne est à relier à la problématique de l'accessibilité en bord du fleuve, conjuguée à l'aménagement progressif du canal, qui a entraîné ce déplacement du centre de gravité des activités économiques.

" Pour moi, c'est lié, c'est quelque chose de très romantique " « Pour moi c'est très lié la Garonne et le canal, je suis né avec eux, je vis avec eux... »

« Il y a un point de vue sur Garonne et Canal qui, là, s'embrassent vraiment. » « Entre canal et Garonne, c'est spectaculaire : cette bande-là n'est pas suffisamment mise en valeur. »

« Montech ne donne pas sur la Garonne, c'est tout de l'autre côté. »

« On est habitués à aller au bord du Canal jusqu'à l'écluse de la vache et sinon on va en forêt. »

« On vit avec le Canal, elle (...Garonne) est difficilement accessible. »

« On est davantage attiré par le canal, parce qu'il y a des aménagements, ce qui est dommage parce que la Garonne a du charme. »

« Oui, maintenant les gens ont plus l'habitude d'aller au bord du canal et à la Barguelonne que d'aller à la Garonne... »

« Et ça aussi c'est une différence avec le canal du midi ou sur d'autres tronçons du canal c'est différent...et on regrette que cela ne fasse pas plus chemin quoi...plus naturel encore une fois... Il y a un côté : trop bien aménagé quoi ! Trop artificiel ! »

« -Il y a une opportunité pour les communes de la rive droite : Le canal du midi est fréquenté par les touristes. Il faudrait capter ces personnes pour les faire venir en bord de Garonne mais il existe des barrières physiques : le chemin de fer, la route... Ce serait intéressant de créer un lien entre le canal et la Garonne. »

« C'est pas pareil, c'est pas vivant, c'est de l'eau morte, c'est monotone, c'est la balade pépère, Garonne c'est différent, on voit des choses, il faut connaître, il y a des passes, des courants, des oiseaux, [...] la nature au bord du Canal on ne voit que des platanes. »

Le développement du tourisme vert en lien avec la Garonne et le canal est plébiscité à 84% (enquête téléphonique 2013 sur les communes riveraines du projet TFE entre Toulouse et St Nicolas de la Grave).



Ancien canal hydroélectrique à Saint Gaudens (31)



Canal de Garonne au Mas d'Agenais (47)



Canal avec péniche au pied du tertre de Meilhan sur Garonne



Canal de Golfech, dérivation des eaux vers la centrale nucléaire (82)

A côté du canal de Garonne, site majeur évoqué comme un atout, le lien avec de petits canaux a été aussi évoqué :

- Soit de manière nostalgique à travers des activités économiques quasiment disparues : moulins sur canaux les faïenceries et machines à tisser sur les canaux de dérivation (Garonne du Comminges) ...
- Mais aussi comme des sites paysagers à réinvestir : paysages sauvages d'anciens canaux de dérivation d'usines hydroélectriques et des filatures dans le Comminges, et le cas particulier du canal de Golfech, et son impact fort sur le territoire (coupure éco-paysagère).

Des configurations de proximité variables dans la plaine

Plusieurs configurations paysagères se succèdent avec une variété plus grande sur la partie aval. Dans la Garonne marmandaise, la succession de méandres permet une alternance de configurations avec des proximités très fortes et remarquables avec le Canal (cf photo p1 à Meilhan, et photo ci dessus au Mas d'Agenais).

Configurations entre canal et Garonne		Exemples de lieux	Opportunité
Jonction au niveau d'un pincement entre la terrasse alluviale haute et la Garonne	Proximité très forte	Meilhan sur Garonne, Caumont sur Garonne, Mas d'Agenais (47 rive gauche) Malausse à Boudou (82 rive droite)	Situation offrant de multiples atouts par la multiplicité des points de vue
Jonction linéaire, le long de la berge (principalement en rive gauche)	Proximité très forte (moins de 500 m)	De Fontet à Hure (33) De Caumont au Mas d'Agenais puis du Mas d'Agenais à Lagrèze (47); De Sérignac à Brax (47) ; De St Jean de Thurac à St Romain le Noble (47 rive droite)	Valorisation particulière avec la voie verte entre canal et Garonne. Effet belvédère de la voie verte du canal en remblai.
En pied de terrasse alluviale	Eloignée, à plus d'1 km	De Meilhan sur Garonne à Montpouillan (47) De Castets en Dorthe à Puybarban (33) De Damazan à Bruch(47) De Castelnau d'Estretfonds (31) à Montbartier (82)	Alignements de platanes soulignant le relief, points de vue pouvant être mis en scène depuis des belvédères
Au cœur de la plaine	Eloignée	De Blaignac à Hure (33) De Lagrèze à Damazan ; De Fourques sur Garonne à Caumont ; De Bruch à Sérignac sur Garonne (47 rive gauche) Le Passage à Lafox (47, rive droite sauf Agen) De Malausse à Lamagistère ; de Montbartier à Boudou (82 rive droite) De Castelnau d'Estretfonds à Toulouse (31)	Paysage linéaire du canal créant un événement autour duquel un chapelet de bourgs (Castelsarrasin, Valence d'Agen, Montech, St Jory...) sont adossés. Mise en réseau avec la Garonne et les autres éléments de patrimoine.
Croisements, rencontres d'eaux	Très forte	Prises d'eau en Garonne d'alimentation du canal : port de l'embouchure à Toulouse, ancien canal de Beaugard-Brax (47) Canal latéral et rigole de la pente d'eau de Montech, canal de Montauban à Montech (82) Juxtaposition canal latéral-Tarn-Garonne à la confluence Boudou-St Nicolas de la Grave (82) Pont canal à Agen surplombant le fleuve sur 500 m (47) Ecluse de Castets en Dorthe, confluence dans Garonne	Sites particuliers à forte valeur patrimoniale et touristique

⇒ Le thème de la valorisation de lieux et liens entre Garonne et canal a été intégré dans les orientations des plans guides (47, 33, 82) et d'études de projet sur des sites pilotes ; avec l'objectif de travailler ces relations, visuelles et/ou fonctionnelles, d'organiser des lieux de vie en mettant en scène et synergie des ambiances paysagères différentes au cœur de la plaine du fleuve.

⇒ Pour les autres canaux en lien avec la Garonne (31, 82), l'objectif est plus centré sur la valorisation d'un patrimoine fluvial artisanal ou industriel.

⇒ Cette valorisation a toujours été sous tendue par le principe d'une intervention qui ne dénature pas les milieux naturels de bords de Garonne et incite à un entretien ou restauration (notamment sur la base du Schéma Directeur d'Entretien coordonné des berges de Garonne).

Intégration des canaux dans les études pilotes paysages de Garonne	
Garonne de La Réole à Langon	- Développer les connections entre les pistes cyclables vélo-voies vertes du canal et la Garonne (circuit digues et bord de Garonne et franchissements deux rives à créer)
Garonne marmandaise	- Mise en scène d'un belvédère et aménagement de la plateforme entre canal, et affluent Tareyre à Lagruère - Parcours depuis la voie verte du Canal jusqu'à l'ancien port de Coussan via la digue de terre - Valorisation du site du méandre de Jusix et Meilhan sur Garonne : articulation avec le parcours par le canal et sa halte nautique
Garonne agenaise	- Pour une Garonne historique : mise en valeur du sentier de St Jacques de Compostelle entre canal latéral, canal de Golfech et Garonne, de Pommevic à Auvillar - Pour une Garonne industrielle : aménagement de liens et d'un parc pédagogique le long du canal de Golfech entre la centrale, le canal latéral et la Barguelonne.
Garonne des terrasses	Enjeux de mise en réseau des 3 grandes entités Forêt de Montech-Canal-Garonne comme espaces de loisirs nature d'un territoire à forte attractivité résidentielle : mise en continuité des parcours de découverte existant ou à créer (sentier corridor Garonne et boucles locales) pour une mise en réseau des sites représentatifs de la variété des paysages identifiés ; aménagement de haltes paysagères, signalétique identitaire commune)
Garonne du Comminges	- Valorisation du patrimoine et des paysages de la Garonne motrice à Miramont du Comminges : parcours de la Maison Garonne le long du canal d'Aulné restauré, du canal de dérivation de l'usine hydroélectrique et d'un ancien canal comblé.

Un exemple de projet travaillé sur ce thème :

Mise en valeur du site de jonction entre Canal et Garonne à Lagruère (étude pilote 47)

« Il y a un point de vue sur Garonne et Canal qui, là, s'embrassent vraiment. »

Sur ce site particulier, le projet travaillé porte sur la réappropriation de l'espace public de « l'entre deux eaux », par la valorisation du point de vue avec les itinéraires de découverte des patrimoines d'eau.



- Localisation sur un site de jonction linéaire entre Canal et Garonne et entre deux confluences (le Tareyre/Ourbise, et un petit ruisseau), à proximité de la halte nautique sur le canal
- Plateforme naturelle en contrebas du canal et du vieux village appartenant au domaine public de l'Etat (du canal gestion VNF et du fleuve, gestion Etat), escaliers vétustes existants
- Faibles co-visibilités. Malgré les nombreux promeneurs sur la voie verte et le canal, les vues sur le panorama du méandre, restent aujourd'hui confidentielles, occultée par la végétation rivulaire non entretenue, et ne se devine qu'à la saison hivernale. A l'Ouest, une populiculture très présente jusqu'en haut des berges du fleuve (effet de masque et rupture due l'ancien chemin de halage).
- Autres éléments d'appui liés à l'eau : halte nautique, moulin sur affluent, espaces naturels et vannes aux confluences des ruisseaux, chemin de halage, site APPB poissons migrateurs site et Natura 2000, parcours botanique proche de la halte du canal, ancienne plage de Garonne et ruines de la maison du passeur...



Un point de vue et un accès en bord de Garonne à valoriser, favorisant la halte et la contemplation et s'articulant avec un réseau plus local et intime de découverte des paysages de Garonne

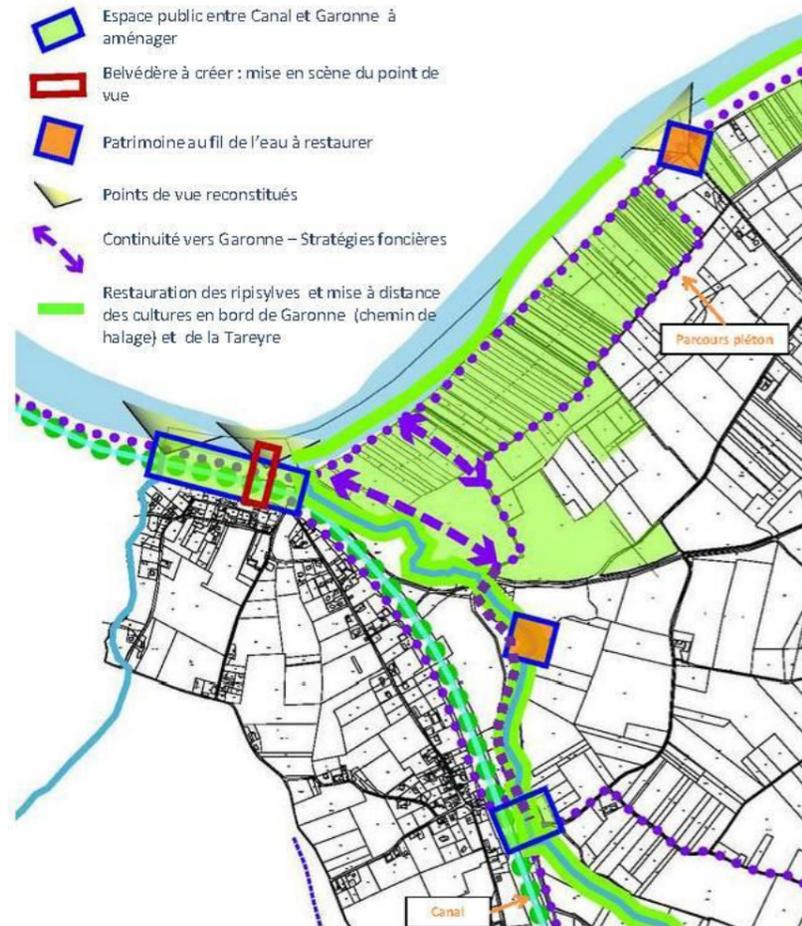
Etat projeté (depuis voie du canal)

L'aménagement proposé permet de renforcer les liens visuels et physiques entre Canal, Garonne ainsi qu'avec le ruisseau Tareyre et de valoriser les continuités avec des parcours existants ou à recréer (chemin de halage) :

- o *Plateforme de jonction entre Canal et Garonne :*
 - Création d'un ponton en belvédère sur la Garonne, point d'appel attractif depuis la voie verte, donnant à voir le fleuve, le rendant accessible et mettant en scène le point de vue sur le méandre. Amélioration et valorisation des accès depuis le canal (escalier et cheminements).
 - Ouverture visuelle et ponctuelle de l'espace : suppression des bâtis vétustes existants, délocalisation du garage à bateau de sauvetage à proximité de la halte nautique du canal ; fenêtre visuelle dans la végétation rivulaire pour dégager la vue sur Garonne en toute saison ; nettoyage sélectif de la ripisylve permettant de conserver quelques grands sujets, maintien du système racinaire pour éviter la déstabilisation de berges.
 - Animation des lieux par du mobilier facilitant l'appropriation du site (bancs, tables, stationnement vélos, supports pédagogiques de lecture des paysages...).
 - Aménagements en recul des zones sensibles de berges (embouchure Tareyre).
 - Prise en compte des usages existants ou potentiels (pêcheurs, promeneurs à pied et vélos, conteurs de pays...).
- o *Parcours le long des cours d'eau pour faire vivre la mémoire des paysages et des usages au fil de l'eau, en s'appuyant sur le patrimoine existant et ses différentes ambiances paysagères*
 - Préservation et restauration du chemin de halage enfriché (vers la « plage » et vers Mas d'Agenais) : assurer le recul réglementaire des peupleraies de production avec les berges du fleuve (20 m dans le PPRi)
 - Mise en réseau des parcours existants (Tareyre, canal voie verte et halte nautique, Garonne, vers musée Lamarque...).
 - Faire vivre ce site par des animations/actions avec les partenaires locaux (pêcheurs, conteurs, promeneurs, ...)
 - Aménagement de l'accès à l'ancienne plage et maison du passeur et mise en valeur du point de vue
 - En dehors des fenêtres paysagères, renforcer la ripisylve sur les berges de Garonne et du Tareyre
 - Restauration du moulin de Tareyre (privé, possibilité de chantier école)



Confluence Tareyre/Garonne



Pour en savoir plus sur le projet pilote, voir phase 2 de l'étude pilotes Paysages de Garonne Marmandaise, www.lagaronne.com

Des partenaires techniques et financiers spécifiques à mobiliser :

Différents partenaires ont été identifiés ou contactés durant la conduite des études pilotes du Sméag pour l'appui à des projets favorisant un rapprochement canaux-Garonne (en complément des financements de type plan Garonne Fnadt/Feder et de l'appui technique Sméag/Dréal) :

- EDF
- VNF
- Conseil général/Conseil régional/Pays : aides pour le développement du tourisme, pour les équipements liés à l'eau, et la valorisation du patrimoine
- CAUE
- Dréal sur les sites classés et la politique canal, DRAC-STAP pour les monuments historiques classés, secteurs sauvegardés et protégés type AVAP (ex ZPPAUP), DDT (PPRi)
- Office de tourisme, CDT, Agence Départementale technique de Tourisme
- Associations locales culture, environnement ou patrimoine : ex Espace gens de Garonne (47), les Amis de la Garonne (31), association des communes riveraines du canal...
- Fondation du patrimoine, mécènes privés : appel au mécénat populaire (souscription) pour les projets de mise en valeur du patrimoine fluvial portés par des communes ou une association
- Syndicats de rivières des affluents, canaux, ou services CATER des Conseils généraux (82, 47,33) et Sméag (Garonne) pour favoriser des actions environnementales en berges (aides Natura 2000, confortement et entretien des ripisylves ou zones humides).

POINTS A RETENIR

→ Le canal de Garonne est très fréquenté, attractif pour certains usages mais ce flux ne diffuse pas encore sur l'ensemble de la plaine et n'est pas mis en perspective avec Garonne. Le canal est souvent comparé, assimilé au canal du Midi et son identité garonnaise n'est pas affirmée, malgré une proximité importante sur une grande partie de son parcours.

Les différences paysagères, de pratiques et d'usages entre les deux voies d'eau sont bien exprimées par les habitants et sources de richesse pour un développement du tourisme vert et de la qualité du cadre de vie local.

Mettre en synergie canal et Garonne est une belle opportunité pour renforcer l'identité paysagère de la plaine garonnaise et affirmer le caractère singulier de la section du canal de Garonne dans l'ensemble canal des Deux mers.

→ Les deux voies d'eau ont chacune des atouts, des usages, et leur mise en réseau permettrait de valoriser le territoire de la plaine de Garonne dans son ensemble en évitant l'effet d'un « tourisme tube, de passage », d'un canal, déconnecté du territoire. Il s'agit ainsi d'assurer le lien avec d'autres atouts paysagers et touristiques de la plaine fluviale (grandes confluences, village classé d'Auvillar, la forêt et pente d'eau Montech, belvédères sur la plaine de Garonne et canal, châteaux...).

Ces liens physiques peuvent être créés **le long des affluents ou canaux** assurant une connexion naturelle, physique ou hydraulique, entre canal et Garonne (ex : Hers Mort, Barguelonne, Séoune, Masse, Avance, Ourbise, Bassanne, canal d'Aulné...) ou en reliant les zones humides de la plaine. Une étude du Sméag a ainsi identifié que des pertes d'eau du canal ou prises d'eau permettaient d'alimenter un certain nombre de zones humides et ruisseaux entre canal et Garonne.

Ce maillage pourrait être l'occasion de conforter ou reconstituer **une trame verte et bleue** enrichissant toute la plaine entre les deux corridors écologiques de Garonne et le canal (cf travaux étude TFE du Sméag).

→ Dans la traversée du Tarn et Garonne, c'est là que le canal est le plus éloigné du fleuve, avec de nombreux bourgs qui s'étirent en chapelet sur la première terrasse à l'abri de crues. Cependant malgré que les deux voies d'eau traversent en grande majorité chaque commune, les populations se tournent plutôt vers le canal ou la forêt de Montech (confirmation avec enquête téléphonique TFE) qui ont été aménagées pour les loisirs. Le projet porté par le Conseil Général de réaliser **un sentier continu dans le corridor Garonne** dans un secteur qui fait office de poumon vert à l'échelle de la vallée (secteur le plus riche en zones humides, avec de nombreux bras morts et îles) pourrait permettre de créer un maillage doux entre ces deux cousins d'eau aux ambiances paysagères très contrastées.

→ Tisser des liens entre ces deux voies d'eau, apparaît comme un sujet de réflexion d'actualité dans la perspective de définir les orientations de gestion et valorisation du canal par l'Etat, et d'une croissance de la population sur la vallée ainsi que de la problématique d'extension du chancre coloré sur les alignements de platanes du canal.

Les communes riveraines de Garonne et du canal étant en grande partie les mêmes, il paraît essentiel que la valorisation des paysages de Garonne soit un enjeu intégré dans la concertation de l'Etat pour le canal ; cela implique aussi d'avoir une cohérence dans les futurs financements Plan Garonne ou dévolus au canal et de pouvoir faciliter l'action des acteurs locaux pour des projets qui vont interférer avec du foncier public sous gestion VNF (pour le canal) ou DDT pour Garonne voire EDF (secteurs amodiés/concédés).

→ Même si l'atout développement local du Canal est reconnu, plusieurs élus soulignent cette complexité d'action sur des voies d'eau du domaine de l'Etat ; difficulté, questionnement à intervenir sur le foncier VNF et leur incompréhension sur la gestion des maisons éclusières, inutilisées.

La superposition de gestion qui confie l'entretien au bénéficiaire, est un outil juridique de partenariat utilisé par VNF sur les emprises du projet tel que ceux de développement des voies vertes.

Des clarifications ont aussi été nécessaires pour les acteurs locaux sur les possibilités d'intervention sur le domaine public fluvial de la Garonne (cf. [fiche «accéder, cheminer»](#)), sur les servitudes publiques (halage, pêche...) et sur la réglementation pouvant protéger les berges et le lit (Natura 2000, APPB, PPRi...)

→ De manière générale, les projets proposés dans l'étude pilote lorsqu'ils sont repris par les maîtres d'ouvrage locaux sont rarement mis en œuvre dans leur intégralité. La commune de Lagruère a été séduite par le projet mais dans un premier temps ne s'est engagée que sur la réalisation du belvédère et le lien avec le canal. Elle a également initié ou encouragé des animations sur ce site (autour de la nature, culture, pêche...). Il est important d'assurer un suivi et une communication (Smeag, Dréal ou partenaires locaux ayant suivi l'étude pilote) pour que l'ambition de la démarche initiale d'un projet exemplaire, adapté au contexte naturel et aux perceptions locales, soit bien tenue au fil de la mise en œuvre.

Cependant, les projets pilotes n'ont pas été conçus comme des « projets clés en main ». Ils donnent une image des objectifs recherchés, mais il y a bien une étape intermédiaire d'études plus fines de maîtrise d'œuvre à conduire avant travaux pour amender, adapter le projet aux besoins et mettre en scène les éléments du programme au plus près des besoins locaux.

→ Les projets travaillant sur ce lien canal et Garonne, vu les enjeux touristiques, méritent aussi d'être suivis dans le temps dans le cadre de l'observatoire photographique des paysages de Garonne de la Dréal. L'outil proposé aux collectivités permet de sensibiliser, d'évaluer et d'anticiper des effets de pression sur les milieux naturels ou des aménagements nécessaires avec le temps.

→ Associer les acteurs locaux du tourisme et du patrimoine (offices, associations locales, conteurs de pays) pour faire vivre les lieux de jonction et de relations.

REALISATIONS, ICI OU AILLEURS...

[Projets, actions similaires réalisés](#)

Dans la vallée...

- *Valorisation de l'écluse et du port de jonction Canal-Garonne à Castets en Dorthe (33).*

[A venir, en cours](#)

(avec les aides du Plan Garonne ou sur le territoire des études pilotes)

- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne Marmandaise (47)**
 - Création d'un espace public entre canal et Garonne avec belvédère sur la Garonne à Lagruère (47 commune, étude engagée en 2013, animations sur site).
 - Animation culture art nature paysages, sur le territoire de Val de Garonne agglomération en juin 2014 « Circulez tout est à voir ! » dont une itinérance sur la Garonne, canal et ses affluents.
- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne de La Réole à Langon et St Macaire (33)**
 - Etude de faisabilité foncière et environnementale pour la réalisation d'une piste cyclable le long des vallées du Dropt et de la Garonne (assurant la jonction entre la piste « Lapébie » de Sauveterre-de-Guyenne et celle du canal latéral à Fontet) et haltes canoë sur le Dropt (CC du Réolais, étude en cours).